Québec
Gouvernement du Québec
Ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Ministre responsable du Loisir et du Sport

Québec, le 23 mars 2015

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 10 février 2015 était déposé à l'Assemblée nationale, par la députée de Pointe-aux-Trembles, l'extrait d'une pétition par laquelle 35 citoyens manifestent leur refus de la nouvelle structure envisagée à la Commission scolaire de Montréal.

La restructuration du réseau scolaire entreprise comprend de nombreux aspects, dont le regroupement de commissions scolaires et la décentralisation de responsabilités vers les écoles et les enseignants. Le premier objectif poursuivi est d'améliorer les services aux élèves et, ainsi, leur réussite et leur persévérance scolaires. Je souhaite m'assurer que tous les élèves du Québec aient accès aux services éducatifs de qualité auxquels ils ont droit.

Pour ce faire, nous mettrons en place des mesures visant à améliorer l'efficience des commissions scolaires et à favoriser les économies d'échelle, de façon à canaliser les ressources vers les services aux élèves. En ce qui a trait au redécoupage et au regroupement des territoires des commissions scolaires, plusieurs scénarios sont encore à l'étude.

Pour la Commission scolaire de Montréal, compte tenu des défis particuliers qu'elle doit relever, je considérerai attentivement les propositions qui seront mises de l'avant. L'élève demeure au cœur de la démarche, l'objectif des travaux en cours étant de favoriser l'égalité des chances pour tous les élèves de ce territoire.

...2

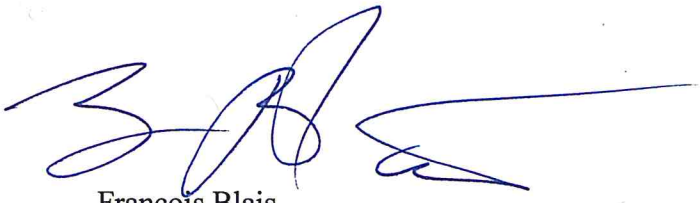
Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 644-0664
Télécopieur : 418 646-7551
ministre@mels.gouv.qc.ca
ministre@mesrs.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 9e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 873-4792
Télécopieur : 514 873-1082

Les parents continueront évidemment à jouer un rôle-clé dans l'éducation de leurs enfants, au sein de leur école, en étroite collaboration avec, notamment, les directions d'établissement, le personnel enseignant et le personnel professionnel.

Enfin, les travaux relatifs à la restructuration du réseau scolaire seront réalisés en tenant compte de l'intérêt supérieur des enfants et afin de favoriser la réussite et la persévérance scolaires.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



François Blais